

- *Annexe C* -

Sélection d'outils et de ressources en CTF

Au Canada et au Québec, plusieurs lois contiennent des dispositions qui traitent directement des droits en matière de conciliation travail-famille. Il existe aussi des programmes sociaux qui permettent aux personnes salariées d'avoir un remplacement de revenu pour des congés pour raisons familiales, notamment le Régime québécois d'assurance parentale et les prestations de compassion fédérales.

De plus, plusieurs organisations tant syndicales que communautaires ont mis en place des initiatives et ont conçu des ressources et des outils à l'intention des milieux de travail qui souhaitent mettre en place une politique de conciliation travail-famille ou implanter des mesures CTF au sein de leur politique de condition de travail déjà existante.

LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

Trop de travailleuses et de travailleurs, voire certains employeurs, ignorent qu'il y a des droits et certaines mesures législatives qui pourraient aider à mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Ces droits se trouvent dans la *Loi sur les normes du travail*.

<http://www.cnt.gouv.qc.ca/>

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE (RQAP)

Le RQAP prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles, salariés et autonomes, qui prennent un congé de maternité, un congé de paternité, un congé parental ou un congé d'adoption.

www.rqap.gouv.qc.ca/

PRESTATIONS DE COMPASSION

Les prestations de compassion de l'assurance-emploi sont versées aux personnes qui doivent s'absenter temporairement de leur travail pour

prendre soin d'un membre de leur famille souffrant d'une maladie grave qui risque de causer son décès au cours des 26 semaines suivantes (6 mois). Les personnes admissibles peuvent alors recevoir des prestations de compassion pendant un maximum de 6 semaines.

http://www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/genres/prestations_compassion.shtml

NORME CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

La norme vise à ce que la CTF fasse partie intégrante de la gestion des ressources humaines des organisations. Le programme de certification CTF s'applique à toute organisation, quels que soient son type, sa taille et le produit ou le service fourni, qui désire obtenir une évaluation par le BNQ de la conformité des pratiques organisationnelles de conciliation travail-famille qu'elle a mises en œuvre en regard des exigences de la norme BNQ 9700-820.

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/norme/Pages/index.aspx>

SOUTIEN FINANCIER EN MILIEU DE TRAVAIL EN MATIÈRE DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Par l'intermédiaire de ce programme, le ministère de la Famille et des Aînés accorde un soutien financier pouvant atteindre 10 000 \$ pour les entreprises (PME de 250 employés ou moins, incluant les organismes à but non lucratif) et 50 000 \$ pour les associations (association patronale, syndicale, professionnelle, sectorielle ou toute autre organisation associative, dont les activités sont principalement liées au travail, à l'emploi ou à la gestion et au développement des ressources humaines).

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/programme/Pages/milieux-travail.aspx>

FICHES AIDE-MÉMOIRE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'EMPLOI-QUÉBEC

Ces documents ont pour objectif de sensibiliser les employeurs des PME du Québec aux grands enjeux du marché du travail québécois et de les aider à relever ces défis. Chaque fiche présente un des défis que doivent relever les PME dans le recrutement et le maintien en emploi des jeunes, des personnes immigrantes et des travailleurs d'expérience, notamment la conciliation travail-famille.

http://emploi Quebec.net/publications/Pages-statistiques/00_emp_ficheconciliation.pdf

CONSEIL CONSULTATIF DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

En tant qu'organisme regroupant les principales associations patronales et syndicales du Québec, le Conseil se trouve directement interpellé par les défis qu'entraîne la conciliation travail-famille. Le 5 septembre 2001, le Conseil adoptait un plan d'action intitulé Concilier travail et famille: un défi pour les milieux de travail et à l'automne 2002, le Conseil a publié un bilan de son plan d'action.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA

Contrôle du temps et conciliation travail-vie personnelle: une analyse empirique

http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/ntf_recherche/recherche15/page09.shtml

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN)

La CSN a lancé en 2009 une brochure intitulée *Oser la conciliation famille-travail au quotidien!* afin de soutenir les démarches de ses syndicats pour négocier des clauses favorisant la conciliation travail-famille dans leur convention collective. Cette brochure comporte des outils qui permettent à chacun des syndicats de définir des objectifs de négociation en fonction des réalités de leur milieu de travail et des besoins de leurs membres.

<http://www.csn.qc.ca/ap/content/d/a/workspace/SpacesStore/794bb21a-b902-488a-b283-087787474a9e/Famille-travail-brochure-2009%20.pdf>

CONSEIL CENTRAL MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN – CSN

Lors du colloque *Prendre le temps*, organisé par le comité de la condition féminine à l'automne 2010, les syndicats avaient manifesté l'intérêt d'avoir du soutien concret afin de démarrer et de mener à terme une démarche visant à négocier au moins une mesure de CFT. Le CCMM-CSN a donc conçu une capsule de formation offerte aux syndicats dans leur milieu. À la suite de la formation, une personne-ressource est mise à disposition pour accompagner le syndicat dans ses démarches.

http://www.ccmm-csn.qc.ca/c/document_library/get_file?uuid=f4e228cd-ecd8-4962-82a3-221d23a5d7b9&groupId=10137

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

Les 11 et 12 novembre 2009, la FTQ a tenu un Colloque sur la conciliation travail-vie personnelle. Plus de 320 participantes et participants ont échangé sur les difficultés vécues dans les différents milieux de travail et ont dégagé des pistes d'action à mettre de l'avant pour soulager ce type de conflit. Les outils du colloque sont disponibles en ligne.

<http://femmes.ftq.qc.ca/modules/pages/index.php?id=99&langue=fr&menu=2&sousmenu=>

CONSEIL D'INTERVENTION POUR L'ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL (CIAFT)

Le CIAFT a mené plusieurs études et élaboré plusieurs outils relatifs à la conciliation travail-famille qui s'adressent tant aux employeurs qu'aux travailleuses.

- *Des mesures de conciliation famille-emploi : un choix gagnant pour les entreprises*

http://www.femmesautravail.qc.ca/docs/depliant_concil_employeurs.pdf

- *Mieux comprendre pour mieux agir en conciliation famille-emploi-études : Guide de réflexion et d'animation du CIAFT*

Première partie :

http://www.femmesautravail.qc.ca/docs/guide1_animation_concil.pdf

Deuxième partie :

http://www.femmesautravail.qc.ca/docs/Guide2_animation_concil.pdf

- *Travailleuses : Vos droits en conciliation famille-emploi*

http://www.femmesautravail.qc.ca/docs/conciliation_guidetravailleuses_couleurfinal.pdf

TROUSSE D'IMPLANTATION DE MESURES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE-ÉTUDES-MATERNITÉ DE LA TABLE EMPLOYABILITÉ FEMMES DES BASSES-LAURENTIDES (TEFBL)

Cette trousse est un guide précis qui couvre toutes les étapes de l'élaboration et de l'implantation de mesures de conciliation travail-famille dans les entreprises. Les entreprises qui voudraient se procurer la trousse d'outils peuvent communiquer avec la Porte de l'Emploi Thérèse de Blainville au 450-435-4565.

GUIDE D'IMPLANTATION D'UNE POLITIQUE DE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL DU COMITÉ CONDITION FÉMININE DE LA BAIE-JAMES (CCFBJ)

Ce guide d'implantation comprend des outils nécessaires pour élaborer et instaurer une politique de conciliation travail-famille ainsi que des mesures concrètes de conciliation travail-famille qui permettront l'épanouissement personnel et professionnel du personnel.

Pour en faire la demande ou pour obtenir plus d'information, communiquez avec le CCFBJ par courriel, à l'adresse info@ccfbc.com, ou par téléphone, au 418-748-4408.

SITE WEB AGENCE DES TEMPS, CRÉÉ PAR LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

L'Agence des Temps est un lieu de concertation et de partenariat pour la réalisation de projets concrets et novateurs pour répondre aux problèmes liés à la conciliation travail-famille. Pour en savoir plus, visitez le site Web, à l'adresse <http://www.agencedestemps.com/>.



Table de concertation de Laval
en condition féminine
Agir ensemble, prendre sa place !